

## ► Informations générales

### Cours

**Sigle et section** PSY6799-A1

**Titre long** Favoriser la santé au travail

**Nombre de crédits** 3

**Trimestre et année** Automne 2023

**Horaire** Vendredi 12h30 à 15h30

**Mode de formation** En présentiel

**Site StudiUM** En ligne

**Description courte et préalables** <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

### Enseignant(e)

**Nom et titre** Marie-Pier Boivin, Ph.D. | Professeure adjointe en psychologie du travail et des organisations

**Coordonnées** [marie-pier.boivin.1@umontreal.ca](mailto:marie-pier.boivin.1@umontreal.ca)

**Disponibilités** Sur demande. Je réponds habituellement aux courriels en 48 heures ouvrables.

### Auxiliaire d'enseignement

**Nom** À venir.

**Coordonnées** À venir.

**Disponibilités** Sur demande.

## ▶ Apprentissages visés

### Objectifs généraux

Au terme de ce cours, vous aurez développé des connaissances théoriques quant aux :

- Fondements et divers modèles qui entourent la psychologie de la santé au travail.
- Terminologies et définitions généralement utilisées et reconnues en contexte de psychologie de la santé au travail.
- Processus d'intervention en contexte de psychologie de la santé au travail.
- Rôles de la personne consultante qui œuvre dans ce champ d'expertise.
- Défis possiblement rencontrés par les personnes conseillères en psychologie de la santé au travail.

### Objectifs d'apprentissage

Au terme du cours, vous aurez également développé des connaissances et des compétences pratiques quant à :

- L'identification de problématiques organisationnelles en contexte de psychologie de la santé au travail.
- L'identification et au développement d'outils pratiques dans des contextes de psychologie de la santé au travail.
- L'identification des enjeux et à recommander des pistes d'action réalistes dans un contexte d'affaires.
- L'évaluation et la critique d'interventions en psychologie de la santé au travail.

### Compétences développées

Comprendre et appliquer les principaux modèles et théories en psychologie de la santé au travail.

Accompagner une organisation dans une démarche de promotion de la santé au travail.

Élaborer, analyser et évaluer une intervention en psychologie de la santé au travail.

### Méthodes pédagogiques utilisées

Ce cours sera principalement constitué de présentations, d'échanges, d'analyses de situations et d'expérimentation dans l'action. Ces approches seront bonifiées par des lectures.

Par ailleurs, des coachings en équipe seront intégrés aux cours afin d'offrir aux personnes doctorantes un espace où échanger quant à leurs livrables.

Enfin, une activité inspirée du Inquiry Based Learning sera réalisée tout au long de la session.

## ► Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
Cours 1 2023-09-08	Introduction à la psychologie de la santé au travail	Présentation du plan de cours	Leka & Houdmont (2010) : chapitre 1 Quick & Tetrick (2011) : chapitres 1 et 2
Cours 2 2023-09-15	Introduction à la santé et à la sécurité au travail	<b>Remise du sujet pour votre capsule d'apprentissage autonome.</b>	Leka & Houdmont (2010) : chapitres 5 et 7 Quick & Tetrick (2011) : chapitre 6
Cours 3 2023-09-22	Le climat de sécurité et la conception des tâches	Rencontre avec le client	Quick & Tetrick (2011) : chapitre 8
Cours 4 2023-09-29	Les conditions de travail	<b>Remise de l'offre de service</b>	Leka & Houdmont (2010) : chapitre 8 Quick & Tetrick (2011) : chapitre 10
Cours 5 2023-10-06	Les habitudes de vie et la conciliation travail – vie personnelle	Coaching d'équipe	Quick & Tetrick (2011) : chapitre 9
Cours 6 2023-10-13	Les théories du stress au travail et les facteurs de risques	<b>Premier livrable de la capsule d'apprentissage autonome et rencontre avec le client</b>	Leka & Houdmont (2010) : chapitre 2 Quick & Tetrick (2011) : chapitres 3 et 4
Cours 7 2023-10-27	Le stress au travail (suite)		Quick & Tetrick (2011) : chapitre 16
Cours 8 2023-11-03	Les psychopathologies au travail	Rencontre avec le client	Quick & Tetrick (2011) : chapitre 12
Cours 9 2023-11-10	L'incivilité et la violence au travail	Coaching d'équipe	
Cours 10 2023-11-17	Présentation des capsules d'apprentissages autonomes	<b>Deuxième livrable de la capsule d'apprentissage autonome et présentation orale</b>	
Cours 11 2023-11-24	Interventions individuelles en psychologie de la santé au travail		Quick & Tetrick (2011) : chapitre 18

# | Plan de cours

Cours 12 2023-12-01	Interventions organisationnelles en psychologie de la santé au travail	Rencontre avec le client	Quick & Tetrick (2011) : chapitre 17
Cours 13 2023-12-08	Application et intégration de la matière		
Cours 14 2023-12-15	Présentations orales des interventions	<b>Remise des livrables d'intervention</b>	

## ► Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation	Date de remise	Pondération
<b>Remise de travail en ligne</b>	<b>Offre de service au client :</b> Rigueur Professionnalisme Réalisme Pertinence	<b>2023-09-29</b>	15%
<b>Remise de travail en ligne</b>	<b>Sommaire exécutif sur votre capsule d'apprentissage autonome</b> Rigueur Pertinence Capacités de synthèse et de vulgarisation Originalité	<b>2023-10-13</b>	15%
<b>Remise de travail en ligne</b>	<b>Boîte à outils sur votre capsule d'apprentissage autonome</b> Rigueur Pertinence Originalité Professionnalisme	<b>2023-11-17</b>	20%
<b>Présentation orale</b>	<b>Capsule d'apprentissage autonome</b> Rigueur Capacité de synthèse et vulgarisation Maîtrise Professionnalisme	<b>2023-11-17</b>	15%
<b>Remise de travail en ligne</b>	<b>Livrable pour votre client</b> Rigueur Professionnalisme Réalisme Pertinence	<b>2023-12-15</b>	20%
<b>Présentation orale</b>	<b>Intervention en psychologie de la santé au travail</b> Rigueur Capacité de synthèse et vulgarisation Maîtrise Professionnalisme	<b>2023-12-15</b>	15%

\*Les grilles d'évaluation complètes seront présentées en classe lors du cours #1.

## Consignes et règles pour les évaluations

**Dépôt des travaux** Tous les travaux et les livrables doivent être déposés sur StudiUM. Tout travail soumis doit être le vôtre. Advenant le partage des travaux entre les étudiants **après leur évaluation**, chacun.e reconnaît ne pas pouvoir utiliser le matériel partagé tel quel, sans la permission de son ou de sa collègue.

**Matériel autorisé aux examens** Non applicable.

## ► Ressources

### Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

**Documents** Quick, J. C. E., & Tetrick, L. E. (2011). *Handbook of occupational health psychology (2<sup>nd</sup> edition)*. American Psychological Association.  
\*\*Une troisième édition sera disponible dès le 3 octobre 2023.  
Leka, S., & Houdmont, J. (Eds.). (2010). *Occupational health psychology*. John Wiley & Sons.

**Ouvrages en réserve à la bibliothèque** Non applicable.

**Équipement (matériel)** Non applicable.

### Ressources complémentaires

**Documents** Seront déposés sur Studium.

**Sites Internet** N/A

**Guides** N/A

**Autres** N/A

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

**Attention !** Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre étudiant par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

## Consignes et règles pour les évaluations

**Absence à un examen** L'étudiant.e qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence via le formulaire disponible à cet effet dans le Centre étudiant.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant.e qui s'absente à une évaluation **intratrimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du cours. Dans le cas d'un examen **final**, le département exigera qu'un examen différé soit complété par l'étudiant.e.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation.

**Politique de retard des travaux** À l'intérieur des cinq jours suivants la date de remise prescrite, la note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de 0 pour le travail.

**Qualité de la langue** Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

**Seuil de réussite exigé** Premier cycle : 50%      Cycles supérieurs : 60%

## Dates importantes

**Modification de l'inscription** 2023-09-20

**Date limite d'abandon** 2023-11-17

**Évaluation de l'enseignement** Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

## Utilisation des technologies en classe

### Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant.e, l'enseignant.e peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

## Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

### Tous les ateliers des Services à la vie étudiante

<https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

### Bureau du français dans les études

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais>

### Aide à l'apprentissage

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

### Citer ses sources – styles et logiciels (guide)

<https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

### Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM

<https://bib.umontreal.ca/services>

### Soutien aux étudiants en situation de handicap

<https://vieetudiante.umontreal.ca/a-propos/service/soutien-etudiants-situation-handicap>

## Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

### Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

### Tout sur le plagiat

<http://integrite.umontreal.ca/>

## Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

### Bureau du respect de la personne

<https://respect.umontreal.ca/accueil/>

## Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

### Au premier cycle seulement

Dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.